



Journée internationale des réfugiés et des déplacés internes.

---

***DECLARATION DU COLLECTIF DES VICTIMES DE KAPORO-RAILS, KIPE 2  
ET DIMESSE***

---

La journée internationale des réfugiés et des déplacés internes a été instituée pour mettre en exergue **le sort de millions de personnes à travers le monde qui sont des exilées de fait dans leur propre pays.**

En ce jour, en Guinée, **1203** familles de Kaporo-Rails, Kipé 2 et Dimesse sont éparpillées à travers le pays suite aux démolitions et expropriation illégales de février et mars 2019 par le régime d'Alpha Condé.

#### ***De l'illégalité des démolitions de Kaporo***

Le régime guinéen a pris comme prétexte pour les démolitions et expropriations, le décret No 211 du 23 novembre 1989. Il a omis sciemment le fait que l'article 4, alinéa 4 de ce décret stipule que: « **ces occupants qui auraient mis en valeur leur fonds avant la date du 20 avril 1988 ci-dessus indiquée, ne sont déguerpis que si l'Etat s'engage à les recaser et à les indemniser de la valeur de leur réalisation sur le fonds.** »

En outre, le code foncier et domanial de la Guinée indique sans ambiguïtés que les expropriations doivent s'appuyer sur une cause d'utilité publique qui doit être dument constatée par un tribunal. Seul un tribunal indépendant est habilité à donner un ordre d'expropriation en s'assurant du respect rigoureux des droits des propriétaires.

Dans les démolitions de Kaporo-Rails, aucune procédure semblable n'a été suivie. En outre, le gouvernement, à travers son ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, Ibrahima Kourouma et de ses comparses, se livre à une campagne d'intoxication mensongère. En particulier, le gouvernement a répandu de fausses informations de dédommagement préalable des victimes, sans fournir la moindre précision, ni sur les montants déboursés, ni les bénéficiaires. Le collectif des victimes de Kaporo-Rails, s'élève contre ces campagnes cyniques qui cherchent à couvrir les méfaits commis par le gouvernement. Des déclarations ci-dessus, d'anciens ministres de la ville avant et après les démolitions de Kaporo-Rails en 2019, prouvent que le gouvernement est bien conscient de l'illégalité de ses actions et de leur caractère criminel.

Le 04 mai 2016, l'ancien ministre de la ville, Mr. Louceny Camara avait déclaré lors de la visite de Monsieur Alpha Condé ce qui suit : « *Depuis 1998, ceux qui ont été déguerpis sont connus, ceux qui seront déguerpis également sont connus. C'est l'ensemble de ces deux groupes qui a constitué une enveloppe d'environ 76 milliards de francs guinéens. Nous n'attendons que ce premier pas du côté de nos partenaires pour pouvoir entamer cet aménagement. Tant que ces fonds ne sont pas mis en place et comme l'a promis le chef de l'Etat, nous n'allons jamais nous attaquer aux occupants qui sont sur ce site de Koloma.* »



En outre, un autre ancien Ministre de l'urbanisme, Mr. Mansour Kaba a indiqué, au lendemain des démolitions de 2019 qu'un « comité interministériel de pilotage du projet d'aménagement du centre directionnel de Koloma, fut mis en place, par arrêté ministériel sous le **numéro 2882/MUH/SGG/8 du 31 juillet 2008**. *Pour Koloma, on devait payer 77 milliards 051 millions 414 mille 310 GNF... Des zones de recasement furent identifiées. Ce sont : Gomboya rails /Kakoulima rails : 2500 parcelle sur 150ha, Gomboya-Sud ou Fassian : 750 parcelles sur 50ha; Sanoyah village : 2500 parcelles sur 150ha ; Km 36 ou Souguéta : 750 parcelle sur 50ha soit au totale de 400ha pour 6.500 ménages. »*

Tout comme la justification des démolitions, le gouvernement Guinéen est incapable de produire la liste des bénéficiaires d'un tel dédommagement.

Tôt ou tard, il répondra de ces actes. Les manœuvres de la justice guinéenne aux ordres ne pourront que retarder la justice. Il convient de noter que c'est pour lutter contre des abus similaires que l'Afrique s'est dotée le 22 octobre 2009 à Kampala de la convention portant sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées. En Guinée, cette convention a été validée par le parlement. Mais elle attend toujours d'être promulguée par Alpha Condé. Ceci est une illustration supplémentaire des obstructions de la justice par le gouvernement guinéen.

#### [Des dégâts humains incommensurables](#)

Les groupuscules qui gravitent autour de Mr. Alpha Condé qui ont planifié et conduit les démolitions de Kaporo-Rails, Kipé 2 et Dimesse se sont rendus coupable de crimes odieux aux conséquences inestimables.

Ils sont responsables de la détresse directe de plus de 20.000 personnes qui ont été jetées dans la rue. Ils sont responsables de la démolition d'au moins 2500 bâtiments (voir le rapport de Human Rights Watch qui a analysé des images satellites). Ils ont contraint environ **3.641** élèves à abandonner leur scolarisation. **Ces chiffres ne rendent bien entendu pas compte des dommages moraux.** Nombre de victimes, âgées et malades sont en train de mourir. Des jeunes victimes des démolitions, désespérés ont récemment perdu la vie dans la Méditerranée en tentant de rejoindre l'Europe.

#### [Des transactions immobilières immorales et obscures](#)

En 2019, le gouvernement de Mr. Alpha Condé avait avancé comme prétexte des démolitions, le transfert de l'administration publique de Kaloum vers Kaporo-Rails. Deux ans après, il s'avère que ces démolitions n'ont qu'un but basement lucratif. Orange-Guinée et des ambassades comme celles de la Turquie, des Emirats-Arabes-Unis, du Nigeria, du Ghana ainsi que des compagnies minières ont versé d'importantes sommes d'argent à Ibrahima Kourouma pour l'acquisition des terrains indument expropriés. Une société aux activités opaques, IMAAG-Holding revend les terres spoliées aux plus offrants. Actuellement, un mètre carré se négocie à 2000 euros. Des médias en ligne BT TV et Kumpital ont diffusé, sous forme d'enregistrements audio, des preuves de ces transactions.



Enfin, des opérateurs économiques et des chefs d'entreprises ont reçu d'IMAAG-Holding des offres de bail de parcelles à 90 ans sur les domaines à Kaporo-Rails, Kipé 2 et Dimesse, à des fins de constructions de maisons d'habitation, de centres commerciaux ou de bureaux.

Le collectif des victimes de Kaporo-Rail saisit l'occasion de la journée internationale des réfugiés et des déplacés internes pour rappeler à tous les acquéreurs de terrains spoliés qu'ils font des investissements risqués sur ces terrains. Ils ne sont pas sans savoir que les propriétés sont l'objet de recours légaux. En dépit de multiples avertissements du collectif des victimes, ces acquéreurs ont choisi de se faire complices des crimes du gouvernement et dans un total mépris de droits humains élémentaires. C'est l'occasion de rappeler à l'opinion nationale et internationale que ces complices s'exposent à des recours judiciaires au même titre que ceux qui ont planifié et exécuté les expropriations illégales de Kaporo-Rail. Ils ne pourront invoquer aucune circonstance atténuante.

Le Collectif des victimes pour sa part continuera à mener la lutte pour la justice le temps qu'il faudra. Nous invitons les victimes et nos sympathisants à rester mobilisés pour la lutte jusqu'à la récupération totale des biens expropriés.

**Conakry le 19 juin 2021**